RCS : DRAGUIGNAN
Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00333
Numéro SIREN : 819 497 181
Nom ou dénomination : ABHANK

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 4166

Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

BNA/2016 B 00333
SARL AUDITEURS CONSEILS ASSOCIES "A.C.A." RHONE ALPES
3 CHEMIN DU VIEUX CHÊNE
38240 MEYLAN

Nos références : BNA/2016 B 00333

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : ABHANK

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

9 RUE DES JARDINS
83630 BAUDUEN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 819497181 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 28/09/2020 le dépôt, arrivé au greffe le 25/09/2020, enregistré sous le numéro 2020/4166, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2019

Récépissé délivré le 28/09/2020
Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ
Maître Odile GIULIANO

Papier issu de forêts gérées durablement - FSC - Doc Direct (274)

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	27 587	27 587		6 644	6 644-	100.00
Autres immobilisations corporelles	69 113	28 854	40 259	44 834	4 575-	10.20
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	96 700	56 441	40 259	51 478	11 219-	21.79
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	2 828		2 828		2 828	
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	6 954		6 954	5 395	1 559	28.89
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	74 623		74 623	55 033	19 590	35.60
Charges constatées d'avance (3)	1 358		1 358	1 273	85	6.66
Total III	85 763		85 763	61 701	24 062	39.00
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	182 463	56 441	126 022	113 179	12 843	11.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 500	1 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	47 284	11 284	35 999	319.02
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	775	35 999	35 224-	97.85
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	49 709	48 934	775	1.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	20 021	31 637	11 616-	36.72
	Concours bancaires courants	81	72	9	13.05
	Emprunts et dettes financières diverses	4 717	493	4 225	857.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 926	9 802	1 876-	19.14
	Dettes fiscales et sociales	16 378	22 242	5 864-	26.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	27 189		27 189	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	76 313	64 245	12 068	18.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	126 022	113 179	12 843	11.35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	68 204	44 224		

83630 BAUDUEN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	9		9		9	
Production vendue de biens	185 069		185 069	193 034	7 965-	4.13
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	185 079		185 079	193 034	7 956-	4.12
Production stockée						
Production immobilisée			2 200	1 532	668	43.61
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			42	637	595-	93.45
Total des Produits d'exploitation (I)			187 320	195 203	7 883-	4.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4	276	273-	98.70
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			65 218	61 543	3 675	5.97
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 828-		2 828-	
Autres achats et charges externes *			43 380	40 988	2 392	5.84
Impôts, taxes et versements assimilés			2 958	3 862	904-	23.41
Salaires et traitements			44 767	16 464	28 304	171.92
Charges sociales			14 322	3 103	11 219	361.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 669	19 265	2 596-	13.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	623	620-	99.49
Total des Charges d'exploitation (II)			184 492	146 124	38 368	26.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 828	49 079	46 251-	94.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 148	1 536	387-	25.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 148	1 536	387-	25.23
2. Résultat financier (V-VI)	1 148-	1 536-	387	25.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 680	47 543	45 863-	96.47
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	662	3 462	2 801-	80.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	662	3 462	2 801-	80.89
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	662-	3 462-	2 801	80.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	243	8 081	7 838-	96.99
Total des produits (I+III+V+VII)	187 320	195 203	7 883-	4.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	186 545	159 203	27 342	17.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	775	35 999	35 224-	97.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

« ABHANK »

Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 €
Siège Social à 83630 BAUDEN
9 Rue des Jardins

RCS DRAGUIGNAN : 819 497 181

B41166

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 31 MARS 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente et un mars à dix-neuf heures ,

L'associé de la Société par action simplifiée unipersonnelle « ABHANK », au capital de 1 500 euros divisé en 1500 parts sociales de 1 € chacune, dont le siège social est à BAUDEN (83630) – 9 rue des Jardins, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 819.497.181, a établi le présent procès-verbal constatant ses décisions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AIMARD Alain, gérant.

Le Président constate que sont présents :
- Monsieur AIMARD Alain,

Propriétaire de MILLE CINQ CENTS parts sociales,
Numérotées de 1 à 1500, ci .....1500 parts

Total des parts représentées composant le capital social .....1500 parts

L'intégralité des parts sociales étant représentée, les conditions requises par la loi et par les statuts pour la validité des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

L'associé peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président.
~ Le Compte de Résultat, le Bilan, l'Annexe,
~ Le Rapport de la Gérance sur l'exercice écoulé,
~ Le rapport de la gérance sur les conventions,
~ Le Texte des Résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

A.A

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

* Lecture du Rapport de Gestion de la gérance sur l'exercice clos le 30 septembre 2019
* Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion.
* Affectation des résultats.
* Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
* Approbation des conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce éventuellement passées entre les associés et la Société

Monsieur AIMARD Alain, donne lecture du rapport qu'il a établi sur la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, ainsi que du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés à la même date.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne désirant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2019 l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2019 qui s'élève à la somme de 775.02 Euros au compte :

- « Autres réserves » pour .....775.02 euros

Le poste « Autres Réserves » s'élèvera à 48 058.73 €

A A

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées par l'article 223-19 du code de commerce.

Approuve les termes de ce rapport et plus spécialement les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès verbal pour valoir ce que de droit.



AA